

Département

Des Pyrénées-Orientales

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de SAINT MARSAL

Membres du C.M.
En exercice : 6
Présents : 5
Suffrages exprimés : 6



Séance du 06 mars 2023

Date de la convocation :
28 février 2023

Délibération n°2023-02 :
Demande de subvention
– mise en sécurité,
rénovation et isolation
toiture maison Ricard

L'an deux mille vingt trois et le six mars, à dix sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, BONNEFOY Daniel, LLABOUR Fabrice, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé : CHANTREL Magali a donné procuration à VILLELONGUE Huguette
Mme VILLELONGUE Huguette a été nommée secrétaire de la séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à la délibération du 5 octobre 2022, la maison située 7 place de la République a bien été acquise le 20 février 2023, dans l'objectif d'y transférer la Mairie et d'y aménager des gîtes.

Considérant que le mauvais état de toiture nuit et à la sécurité des biens et des personnes, notamment vis à vis de la cour de l'école,

Considérant que des travaux d'isolation de la toiture sont indispensables pour la réalisation du projet,

Le Maire présente un projet de mise en sécurité, rénovation et isolation de la toiture de ce bâtiment d'un montant estimatif de 49 630 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide

- **d'approuver** le projet présenté,
- **d'autoriser** le Maire à demander les aides les plus élevées possibles, auprès de l'Etat et du Département
- **d'inscrire** au budget 2023 la dépense,
- **d'autoriser** le Maire à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ce projet.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire
Guy METIVIER



Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture